



Claire Ansel, conseillère de l'Eurométropole déléguée au numérique et maire de Châtel-Saint-Germain, Yves Wendling, consul honoraire du Luxembourg pour la région Grand Est et Corinne Hubert, CCI Moselle Métropole Metz, sur le plateau des Ateliers de l'intelligence numérique.



L'auditorium accueillait ensuite Pierre Bentala, maître de conférences en économie à l'université d'Aix-Marseille, invité pour sa réflexion sur l'intelligence artificielle et les interrogations que cette dernière soulève.

L'Eurométropole présentait sur son stand l'état d'avancement de ses projets de « territoire intelligent ». Le dispositif « d'hyper-vision », lancé le 15 octobre, apporte des services comme le comptage numérique des vélos sur les aménagements cyclables (lire p. 22), ou encore la détection de différentes anomalies sur les bâtiments publics, comme des éclairages défectueux, etc.

SOLIDARITÉ

## DON DE MATÉRIEL INFORMATIQUE



Stanislas Smiarowski, conseiller de l'Eurométropole délégué à l'économie sociale et solidaire et maire de Jury, et Jacqueline Schneider, conseillère déléguée de l'Eurométropole et adjointe au maire de Metz, remettent du matériel informatique à Jean-Jacques Gaumet, président de PC Solidaire.

**Engagées contre la fracture numérique, l'Eurométropole et la Ville de Metz ont conclu un accord avec l'association PC solidaire. Au programme : don et reconditionnement de matériel informatique en fin de vie, au bénéfice des plus démunis.**

Chaque année, 10 % des postes de travail des collectivités sont mis au rebut. Pourtant, ce matériel peut retrouver une seconde vie. La loi autorise en effet les organismes publics à faire don de leurs matériels informatiques à des associations reconnues d'intérêt général, dont la mission est d'équiper, de former et d'accompagner des personnes en situation de précarité. Les équipements concernés ne doivent pas dépasser une valeur unitaire de 300 euros.

Ces évolutions législatives ont permis cet automne aux élus métropolitains de signer une convention avec l'association montignienne PC Solidaire. Lancée en 2020 pour favoriser l'inclusion numérique par la réduction des déchets informatiques, cette association reconditionne

le matériel donné par des collectivités, des entreprises et des particuliers.

Les ordinateurs récupérables sont triés, démontés et nettoyés. Les disques durs et pièces défectueuses sont remplacés, et l'ensemble éventuellement complété par des haut-parleurs et webcams. Une partie des ordinateurs reconditionnés est distribuée gratuitement à des personnes en situation de fragilité numérique.

Identifiées par le CCAS et des associations relais, ces personnes sont alors contactées par PC Solidaire qui leur propose une installation des équipements à domicile.

Les ordinateurs de la métropole et de la ville en fin de vie seront désormais remis à l'association PC Solidaire, à titre gracieux.